

Conditions générales / règlement

1. Objet

- La carte « Aquaplus » est créée par l'Aquarium Marin de Trégastel et mise en œuvre par le service commercial, boulevard du Coz-Pors, 22730 TREGASTEL. La gestion est assurée par l'Aquarium Marin de Trégastel.
- La carte « Aquaplus » donne accès à la visite libre de l'Aquarium Marin de Trégastel.

2. Pièces à fournir

- Votre photo d'identité
- Votre adresse
- Le formulaire d'abonnement
- Votre règlement

Deux possibilités pour acquérir votre carte :

- Sur place à l'accueil, en apportant toutes les pièces à fournir
- Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Expédiez-nous l'ensemble des documents + votre règlement par chèque à l'adresse suivante :

Aquarium Marin de Trégastel
Boulevard du Coz-Pors
22730 TREGASTEL

Nous vous expédierons votre carte d'abonnement sous 8 jours.

3. Conditions d'adhésion

- L'adhésion « Aquaplus » est ouverte à toute personne physique âgée de plus de 12 ans (ou dès 4 ans à condition que le détenteur entre accompagné d'un adulte)
- Validité : 1 an à compter de la date d'achat
- Montant carte Aquaplus Adulte : 12€
- Montant carte Aquaplus Enfant : 8€
- La carte est strictement personnelle et nominative et n'est validée à la caisse de l'Aquarium que si elle comporte la photo d'identité. En aucun cas, la carte ne peut donner accès à une autre personne.
- La carte d'abonnement donne le droit à des réductions pour toute personne accompagnant le détenteur de la carte : 6€ au lieu de 7€ par adulte et 4€ au lieu de 5€ par enfant.
- L'adhésion à la carte permet un accès libre à l'Aquarium Marin.

4. Perte de la carte « Aquaplus »

Toute perte de carte ou changement d'adresse doit être signalé à l'Aquarium Marin de Trégastel par téléphone au 02.96.23.48.58 ou par mail à contact@aquarium-tregastel.com . Une nouvelle carte sera proposée à l'abonné sans frais supplémentaires.